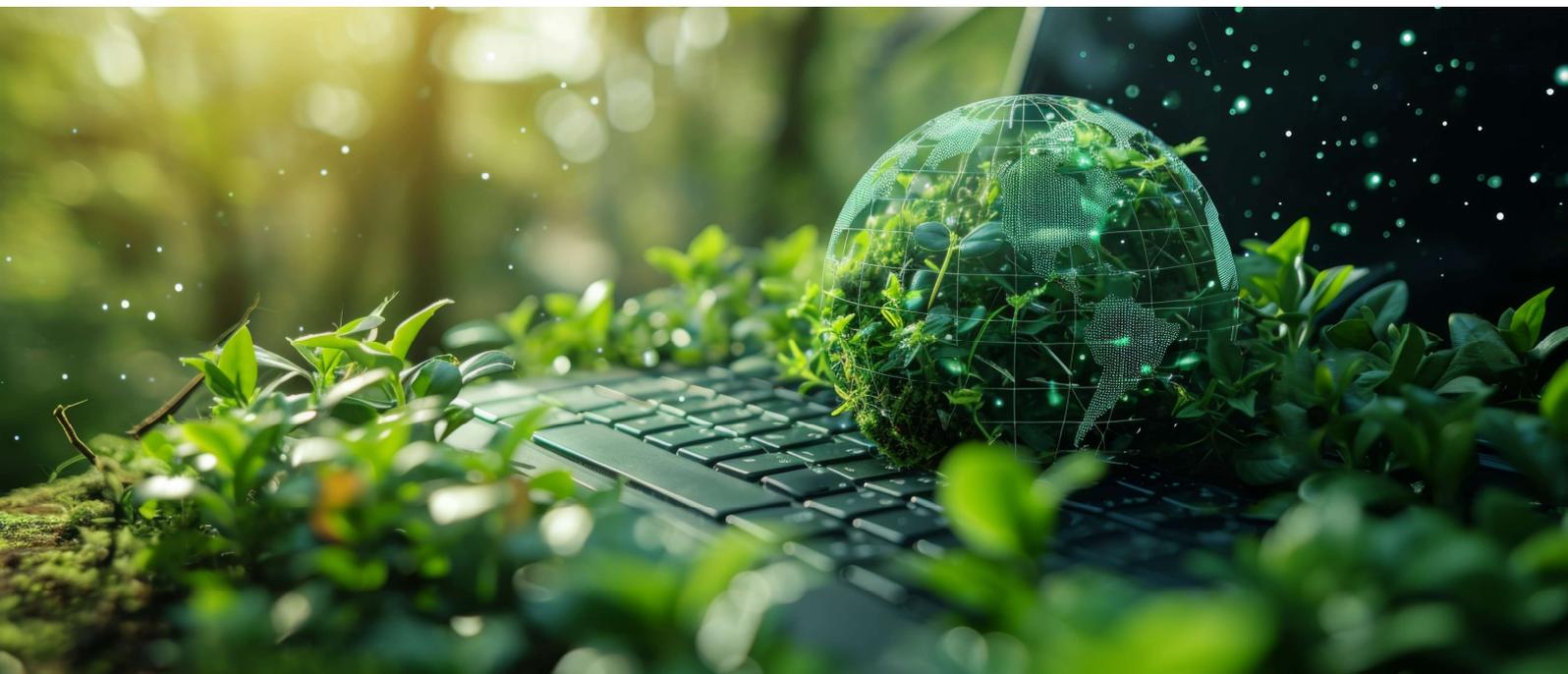




**Reliable. Sustainable. Resourceful.**

# CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS



# Chez Vynova, nous sommes...



## Fiable

Nous avons pour ambition d'être un partenaire fort et fiable pour nos clients, nos fournisseurs et les collectivités au sein desquelles nous sommes actifs.

## Durable

Nous adhérons pleinement au concept de développement durable, garantissant un équilibre entre la réussite économique et la responsabilité sociale et environnemental



## Ingénieux

Nos équipes expérimentées s'engagent à impacter positivement les besoins commerciaux de nos clients et à les aider à transformer les défis en opportunités de croissance et d'innovation.

## Introduction

Vynova comprend les impacts sociaux et environnementaux de ses activités et s'engage en tant qu'entreprise responsable. Cela se traduit autant en interne que dans nos relations avec nos fournisseurs et clients.

Cet engagement de Vynova en tant qu'entreprise responsable et durable, nous conduit à mener nos activités conformément aux normes environnementales, sociales et éthiques les plus élevées, et nous attendons le même engagement de nos fournisseurs.

Vynova soutient les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et est membre actif du programme Responsible Care® de l'industrie chimique mondiale, de Vinyl Plus® et de l'Opération Clean Sweep®. Le rapport de durabilité de Vynova décrit clairement ces objectifs ainsi que nos efforts et nos réalisations.

Ce Code de Conduite des Fournisseurs établit les normes auxquelles tous nos fournisseurs doivent se conformer. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adhèrent aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les fournisseurs et leurs sous-traitants doivent être en conformité totale avec les lois et règlements applicables dans les pays où ils opèrent. Par lois et règlements applicables, on entend, sans s'y limiter, les lois internationalement reconnues relatives aux droits de l'homme, aux droits des travailleurs, à la responsabilité éthique et sociale et à la protection de l'environnement. Nous voulons travailler en partenariat avec nos fournisseurs pour développer davantage leurs performances en matière de durabilité dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils coopèrent avec Vynova sur les sujets de circularité et d'amélioration continue pour construire une chaîne d'approvisionnement toujours plus durable. Vynova peut mettre à jour ce code à tout moment.



Nous attendons particulièrement de vous, en tant que notre fournisseur (« Vous »), que vous adhérez aux principes suivants :



## ASPECTS SOCIAUX

### Travail des enfants & Travail forcé

- ✓ Vous ne pratiquez pas et ne soutenez pas l'utilisation du travail des enfants dans la production ou la distribution de biens et services.
- ✓ Vous ne pratiquez pas et ne soutenez pas l'utilisation du travail forcé. Nous ne tolérons aucune forme d'esclavage, servitude, travail sans contrat, travail sous contrainte de dette, travail carcéral involontaire, travail sous contrainte militaire ou obligatoire, ni aucune forme de traite des êtres humains dans la chaîne d'approvisionnement élargie.

### Diversité, Equité & Inclusion

- ✓ Vous ne vous engagez pas et ne soutenez pas la discrimination dans vos activités fondée sur la race, l'ethnicité, l'origine nationale, la religion, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale, l'affiliation politique ou l'âge.
- ✓ Vous soutenez également ces aspects dans la sélection de vos fournisseurs et sous-traitants.

### Santé, Sécurité & Conditions de travail

- ✓ Vous ne vous engagez pas et ne soutenez pas l'utilisation de châtiments corporels, de coercition mentale ou physique, ou d'abus verbaux.
- ✓ Vous fournissez un environnement de travail sûr et sain.
- ✓ Vous respectez le droit des employés de rejoindre les syndicats de leur choix et de négocier collectivement.
- ✓ Vous respectez les lois et normes industrielles applicables concernant les heures de travail.
- ✓ Vous vous assurez que les salaires payés respectent toujours les normes minimales légales ou industrielles.



# ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

## Lois & Règlements

- ✓ Vous respectez les lois et réglementations environnementales applicables dans les territoires où vous opérez, y compris le règlement [REACH Regulation \(EC 1907/2006\)](#) et ses révisions ultérieures.
- ✓ Vous possédez toutes les autorisations et enregistrements environnementaux nécessaires.

## Impact Environnemental

- ✓ Vous vous efforcez à minimiser les impacts environnementaux.
- ✓ Vous maintenez un système de gestion qui vous permet d'améliorer vos performances environnementales.
- ✓ Vous disposez de procédures pour prévenir les incidents – en cas d'incident, vous agissez rapidement pour atténuer les conséquences qui pourraient avoir un impact sur l'environnement.
- ✓ Vous encouragez le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
- ✓ Vous soutenez les efforts de Vynova dans les domaines suivants :



### Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Vous ferez les efforts nécessaires pour surveiller activement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, les rapporter et les réduire si possible, en vous fixant des objectifs annuels. Vous utiliserez, lorsque cela est possible, des sources d'énergie renouvelables et durables.



### Consommation d'énergie

Vous utiliserez les ressources de manière efficace, appliquerez des technologies économes en énergie et respectueuses de l'environnement, suivrez de bonnes pratiques agricoles et forestières, et réduirez les déchets ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.



### Economie circulaire

Vous soutiendrez et promouvrez, avec Vynova, une économie circulaire dans la mesure du possible, y compris l'utilisation de matériaux naturels, de contenus recyclés, ainsi que des programmes de reprise et de réutilisation en fin de vie.



### Substances dangereuses

Les produits chimiques et autres matériaux présentant un danger pour les employés, les communautés ou l'environnement autour des opérations concernées doivent être identifiés et gérés pour assurer leur manipulation, transport, stockage, recyclage ou réutilisation, ainsi que leur élimination en toute sécurité.



### Consommation d'eau

Vous adoptez des pratiques de gestion durable et responsable de l'eau dans vos installations, en visant à réduire la consommation d'eau en mettant en œuvre, lorsque cela est possible, des mesures de conservation, de substitution et des mises à niveau technologiques.



# CRITÈRES d'ÉTHIQUE COMMERCIALE

## **Joueur Équitable**

- ✓ Vous ne participez pas à des activités commerciales associées à une corruption ou qui contreviennent aux codes de pratique moraux, juridiques ou sociaux.
- ✓ Vous agissez sur le marché en tant qu'acteur intègre et conforme.
- ✓ Vous considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations d'affaires.
- ✓ Vous respectez toutes les lois sur la concurrence qui garantissent la libre concurrence.
- ✓ Vous vous engagez à lutter contre toutes les formes de corruption, d'extorsion, de fraude et de corruption.
- ✓ Vous interdisez les cadeaux à des personnes privées ou à des fonctionnaires publics visant à influencer des décisions commerciales ou à les inciter à agir contrairement à leurs obligations.
- ✓ Vous opérez selon les normes éthiques les plus élevées et respectez la diversité culturelle des marchés dans lesquels nous agissons.

## **Protection des Données**

- ✓ Vous respectez la vie privée et les informations confidentielles de tous vos employés et partenaires commerciaux, ainsi que la protection des données et de la propriété intellectuelle contre les abus.

## **Minéraux de Conflit**

- ✓ Vous veillez à ne pas fournir de produits contenant des minéraux de conflit qui financent ou bénéficient directement ou indirectement à des groupes armés et qui entraînent des violations des droits de l'homme, comme décrit dans l'Annexe II des Directives de l'OCDE sur la diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables de minéraux provenant de zones de conflit et de pays à haut risque (OCDE DDG). Nous attendons de vous que vous respectiez votre diligence raisonnable concernant les chaînes d'approvisionnement de minéraux, conformément aux recommandations exposées dans les Directives de l'OCDE.



---

## **Coopération sur la conformité à la CSDDD de l'EU**

Vynova sera bientôt soumis aux exigences de la directive de l'UE sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises (CSDDD). Par conséquent, nous attendons de tous nos fournisseurs et partenaires qu'ils coopèrent à la mise en œuvre de cette directive, y compris la corédaction et le respect de tout plan d'action préventif ou correctif concernant les impacts environnementaux ou sur les droits humains potentiels ou réels.

## **Conformité au Code de Conduite des Fournisseurs**

Les fournisseurs doivent toujours garantir la conformité à leurs obligations telles qu'énoncées dans ce Code de Conduite des Fournisseurs, ou les dépasser. Il est de la responsabilité de Vynova de vérifier si les fournisseurs respectent les exigences énoncées ci-dessus. À la demande de Vynova, les fournisseurs doivent fournir des preuves de leur conformité aux obligations énoncées dans ce Code de Conduite des Fournisseurs.

Vous pouvez reconnaître les principes énoncés ci-dessus ou démontrer votre engagement envers ce Code de Conduite des Fournisseurs par la conformité à votre propre code de conduite, qui devra alors être envoyé à Vynova pour approbation.

## **Violation du Code de Conduite des Fournisseurs**

Lorsqu'elle est informée d'une violation, Vynova a le pouvoir de prendre les mesures suivantes, sans nécessairement suivre cet ordre :

- ✓ Avertissement verbal
- ✓ Avertissement écrit
- ✓ Demande et exécution d'un audit sur le site du fournisseur
- ✓ Suspension de la relation avec le fournisseur
- ✓ Résiliation du contrat avec le fournisseur (là où la loi le permet).

## **Réclamations**

Les individus ou organisations peuvent soumettre des réclamations concernant des cas perçus, suspects ou déjà survenus de mauvais traitement ou de traitement injuste, ou de violation des clauses convenues dans ce Code de Conduite des Fournisseurs. Ils peuvent utiliser notre Système de Signalement des Abus Vynova (<https://www.vynova-group.com/vynova/compliance>) ou contacter directement notre Responsable Conformité du Groupe, Elbert Juistenga ([elbert.juistenga@vynova-group.com](mailto:elbert.juistenga@vynova-group.com)), s'il y a une réclamation à signaler.

## Approbation du fournisseur

En signant ce document, les fournisseurs s'engagent à respecter les exigences décrites dans ce Code de Conduite des Fournisseurs et comprennent que le non-respect peut entraîner la suspension ou la résiliation de leur(s) contrat(s) commercial(aux) avec Vynova.

Nous reconnaissons par la présente les principes énoncés ci-dessus et confirmons notre engagement envers ce Code de Conduite des Fournisseurs.

Signature:

Tampon Enterprise:

Date: .....

Nom: .....

Nom de l'entreprise: .....

Fonction / Titre du poste: .....

Signature .....

<b>Version No.</b>	<b>2</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>septembre 2024</b>
<b>Remplace</b>	Vynova Supplier Code of Conduct (version 2019)	Prochaine révision	décembre 2025
<b>Procurement Contact</b>	Ria Verbeek – Achats Indirects <a href="mailto:ria.verbeek@vynova-group.com">ria.verbeek@vynova-group.com</a> Joris Diddens – Achats Logistiques & Supply Chain <a href="mailto:Joris.Diddens@vynova-group.com">Joris.Diddens@vynova-group.com</a> Michel Ceusters – Achats d'Énergie <a href="mailto:Michel.Ceusters@vynova-group.com">Michel.Ceusters@vynova-group.com</a> Fulvio Luzzi – Achats Matières Premières <a href="mailto:Fulvio.Luzzi@vynova-group.com">Fulvio.Luzzi@vynova-group.com</a>		

**Pour des renseignements concernant cette Code de Conduite , veiller contacter:**

Elbert R. Juistenga, Group Compliance Manager



+49 (0) 441 3049180

+49 (0) 151 1213 9606

[elbert.juistenga@vynova-group.com](mailto:elbert.juistenga@vynova-group.com)

[www.vynova-group.com](http://www.vynova-group.com)

